N° d'épreuve FFM — 61 — 26 JAN. 2018
Moto-Club — Moto club MANDEURE
N° d'affiliation — C0543
Date — 20 mai 2018
Lieu — MANDEURE
Organisateur technique - JEAMBRUN Thierry
E-mail — t.jeambrun@free.fr
Téléphone — 0624423425

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CDF NATIONAL MX1 / MX2 / 125cc

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MASINI Claude	Licence : 016805
Délégué FFM (Président du Jury)	GOUX Christian	Licence : 011943
Membre du Jury	CHAGROT Jean Pierre	Licence : 006199
Membre du Jury	CRAMPONNE Pierre	Licence : 007509
Commissaire technique responsable	ETHALON Georges	Licence : 009817
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :
Responsable parc coureur	BRISEBARD Jerome	Licence : 005212

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☐ **National MX1***
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classes 3 & 4
- Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc

☐ **National MX2**
- Age ---------- 13 ans minimum en 125cc 2T
  15 ans minimum en 250cc 4T
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classe 2
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

☑ **National 125**
- Age ---------- 18 ans minimum
- Licences ------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------ 125cc 2T
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

* *Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros, augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **TISSOT Eric licence 242106**

Nombre de secouristes **6**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche ..... **hopital nord franche comté**

Temps de trajet (en min) ..... **30 minutes**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Circuit du "Chatelet"**

Adresse ..... **route forestiere de chassagne**

Capacité Moto :

Pendant les essais : 40

En manche : 40

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650m**

Largeur minimum de la piste **4m**

Largeur de la grille **60m**

Longueur de la ligne droite de départ **125m**

Nombre d'OCP* **14**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/01/2018.	Date : 26 janvier 2018.	Date : 16/04/2018
		Numéro : 18/0361

M.C. MANDEURE

Ligue Motocycliste de F/C
9, avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.59.93 - Fax 03.84.79.58.18

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

HORAIRES

Motocross de Mandeure le 20 mai 2018

Si moins de 40 pilotes

Samedi de 16h00 à 19h00 contrôle administratif
Dimanche de 7h00 à 8h30 contrôle administratif
pas d'essais avant d'être enregistré au contrôle Administratif
Origine Horaires Ligue

Durée	T.mort			Départ		Séries	Durée	
00:25	0:05			**8:10**		MX Open Groupe A - Essais libres + Chrono	0:25	
00:25	0:05			8:40		MX Open Groupe B - Essais libres + Chrono	0:25	
00:20	0:05			9:10		National 125 - Essais libres	0:20	
00:25	0:07			9:35		MX Open Groupe C - Essais libres + Chrono	0:25	
00:25	0:07			10:07		MX Open Groupe D - Essais libres + Chrono	0:25	
00:15	0:06			10:39		MX Open Non Qualifiés A - 1ème Manche	0:15	+1T
00:20	0:05			11:00		National 125 - Essais Chrono (Entrée Grille)	0:20	
00:15	0:05			11:25		National 125 - Tests de Départ	0:15	+1T
00:15	0:05			11:45		MX Open Non Qualifiés B - 1ère Manche	0:15	+1T
01:40				12:05		**REPAS**	1:40	
00:15	0:05			13:45		MX Open Non Qualifiés C - 1ère Manche	0:15	+1T
00:10				14:05		National 125 - Tour de reconnaissance	0:10	
00:25	0:05			14:15		National 125 - 1ère Manche	0:25	+1T
00:20	0:05			14:45		MX Open Champ BFC - 1ère Manche	0:20	+1T
00:15	0:05			15:10		MX Open Non Qualifiés A - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20				15:30		**ENTRACTE**	0:20	
00:15	0:05			15:50		MX Open Non Qualifiés B - 2ème Manche	0:15	+1T
00:10				16:10		National 125 - Tour de reconnaissance	0:10	
00:25	0:05			16:20		National 125 - 2ème Manche	0:25	+1T
00:15	0:05			16:50		**Remise des prix National 125**	0:15	
00:15	0:05			17:10		MX Open Non Qualifiés C - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20	0:10			17:30		MX Open Champ BFC - 2ème Manche	0:20	+1T
00:00				18:00		**Remise des prix Ligue BFC**		

Pilote : En règle générale le <u>non respect de la signalisation</u> sur les épreuves de motocross de Franche-se traduira par la <u>disqualification</u> du pilote pour la manche considérée.
La procédure appliquée sera celle de la constatation de fait.
Le passage au contrôle administratif est obligatoire avant la 1ère séance d'essais (ne pas confondre avec la remise du transpondeur)
Le transpondeur doit équiper le véhicule avant chaque accès à la piste et doit impérativement être restitué dans le 1/4 d'heure qui suit la dernière manche du titulaire,
Pas de circulation sur véhicule à 2 roues ou quads autre que par pilotes pour accèder à la piste ou la quitter: Pénalité de 10 places sur manche suivante (ou précédente si dernière courue,)

HORAIRES

Motocross de Mandeure le 20 mai 2018

Si plus de 40 pilotes

Samedi de 16h00 à 19h00 contrôle administratif
Dimanche de 7h00 à 8h30 contrôle administratif
pas d'essais avant d'être enregistré au contrôle Administratif
Origine Horaires Ligue

Durée	T.mort			Départ		Séries	Durée	
00:25	0:05			**8:10**		MX Open Groupe A - Essais libres + Chrono	0:25	
00:20	0:05			8:40		National 125 Groupe A - Essais libres	0:20	
00:20	0:04			9:05		National 125 Groupe B - Essais libres	0:20	
00:25	0:03			9:29		MX Open Groupe B - Essais libres + Chrono	0:25	
00:25	0:03			9:57		MX Open Groupe C - Essais libres + Chrono	0:25	
00:20	0:05			10:25		National 125 Grp A - Essais Chrono Qualif	0:20	
00:05	0:05			10:50		National 125 - Tests Départ	0:05	
00:20	0:05			11:00		National 125 Grp B - Essais Chrono Qualif	0:20	
00:05	0:05			11:25		National 125 - Tests Départ	0:05	+1T
00:15	0:05			11:35		MX Open Non Qualifiés A - 1ère Manche	0:15	+1T
00:15	0:05			11:55		MX Open Non Qualifiés B - 1ère Manche	0:15	+1T
01:30				12:15		**REPAS**	1:30	
00:15	0:05			13:45		MX Open Non Qualifiés C - 1ère Manche	0:15	+1T
00:10	0:05			14:05		National 125 - Tour de reconnaissance	0:10	
00:25	0:05			14:20		National 125 - 1ère Manche	0:25	+1T
00:20	0:05			14:50		MX Open Champ BFC - 1ère Manche	0:20	+1T
00:15				15:15		MX Open Non Qualifiés A - 2ème Manche	0:15	+1T
00:15				15:30		**Entracte**	0:15	
00:15	0:05			15:45		MX Open Non Qualifiés B - 2ème Manche	0:15	+1T
00:10	0:05			16:05		National 125 - Tour de reconnaissance	0:10	
00:25	0:05			16:20		National 125 - 2ème Manche	0:25	+1T
00:15	0:05			16:50		**Remise des prix National 125**	0:15	
00:15	0:05			17:10		MX Open Non Qualifiés C - 2ème Manche	0:15	+1T
00:20	0:10			17:30		MX Open Champ BFC - 2ème Manche	0:20	+1T
00:00				18:00		**Remise des prix Ligue BFC**		

Pilote : En règle générale le ~~non respect de la signalisation~~ sur les épreuves de motocross de Franche-se traduira par la ~~disqualification~~ du pilote pour la manche considérée.
La procédure appliquée sera celle de la constatation de fait.
Le passage au contrôle administratif est obligatoire avant la 1ère séance d'essais (ne pas confondre avec la remise du transpondeur)
Le transpondeur doit équiper le véhicule avant chaque accès à la piste et doit impérativement être restitué dans le 1/4 d'heure qui suit la dernière manche du titulaire,
Pas de circulation sur véhicule à 2 roues ou quads autre que par pilotes pour accèder à la piste ou la quitter: Pénalité de 10 places sur manche suivante (ou précédente si dernière courue,)

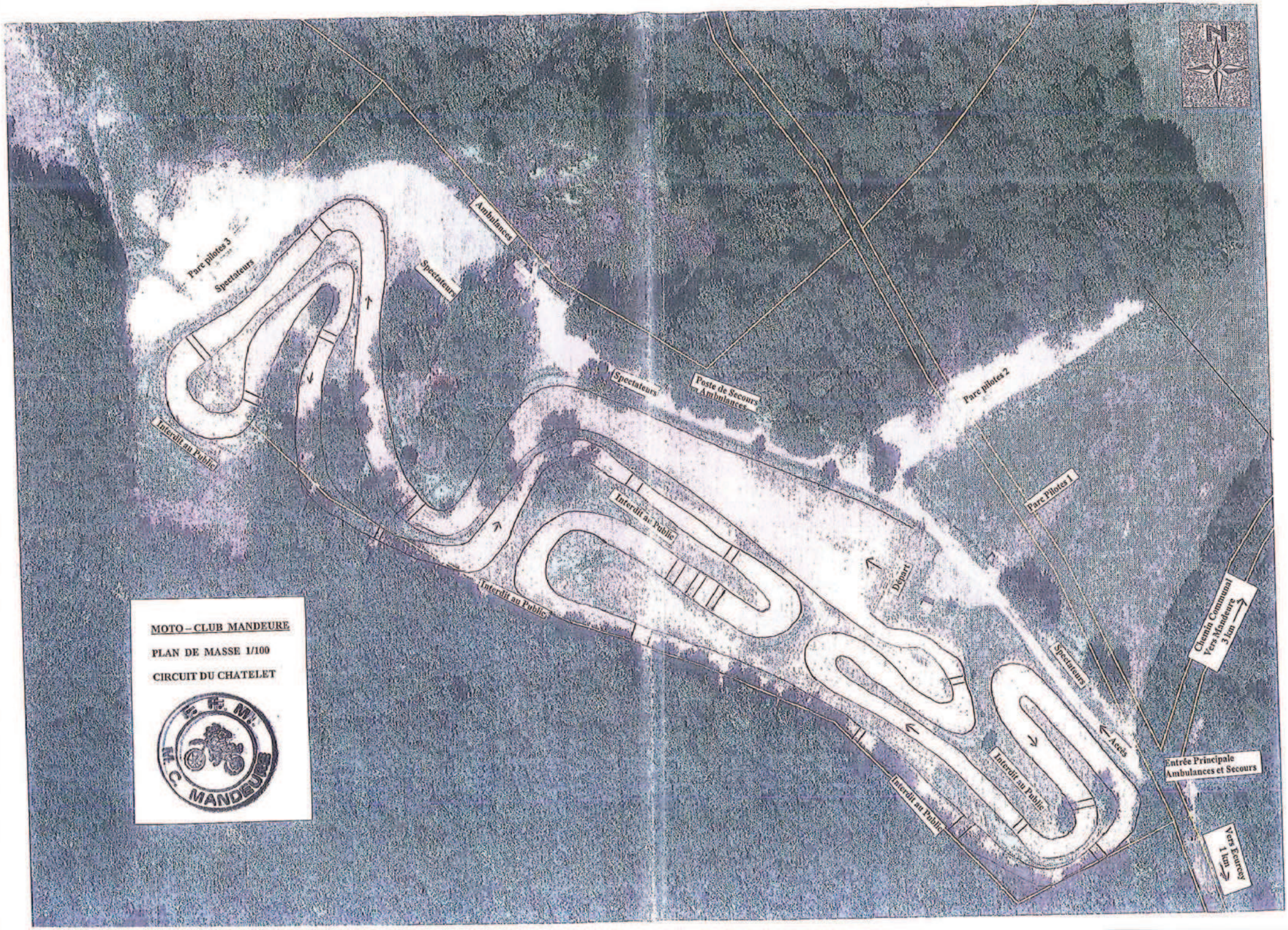
MOTO – CLUB MANDEURE
PLAN DE MASSE 1/100
CIRCUIT DU CHATELET
M.C. MANDEURE
Parc pilotes 3
Spectateurs
Ambulances
Spectateurs
Spectateurs
Poste de Secours
Ambulances
Parc pilotes 2
Interdit au Public
Interdit au Public
Parc Pilotes 1
Interdit au Public
Départ
Spectateurs
Accès
Interdit au Public
Interdit au Public
Entrée Principale
Ambulances et Secours
Chemin Communal
Vers Mandeure
3 km
Vers Eourcey
1 km